

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Avenant n°4 - Affaire 21S0044 Réhabilitation et extension de la scène nationale de la Rose des Vents - lot 13

N° : VA_DEC2025_339
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu les articles L2194-1-2°, R2194-2 et R2194-3 du code de la commande publique ;

Vu la commission d'appel d'offre du 23 mai 2024.

décidons

De conclure avec la société AMG FECHOZ domiciliée à PARIS (75018) attributaire du marché 21S0044 « Réhabilitation et extension de la scène nationale de la Rose des Vents», l'avenant n° 4 du lot n°13 (serrurerie et machinerie scénique) afin de tenir compte de l'ajout de nouvelles prestations pour un montant de 8 668 € HT.

Montant initial du marché : 1 858 000,25 € HT

Avenant N°1 : sans incidence financière

Avenant N°2 : Avenant de prolongation sans incidence financière

Avenant N°3 : 22 300 € HT Soit une augmentation de 1,20 % du marché initial

Avenant N°4 : 8 668 € HT Soit une augmentation de 0,47 % du marché initial

Montant final du marché : 1 888 968,25 € HT soit une augmentation totale de 1,67 % du marché initial

Imputation comptable : C/OP 201901 – 2313 024 2200 SFROSE

Politique publique (domaine-action-activité) : 13.1.1 Soutien aux institutions culturelles (Rose des vents, Musée d'Art Moderne)

Fait à Villeneuve d'Ascq
le mercredi 21 mai 2025

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20250101-211272-AU-1-1
Date AR Préfecture : lundi 26 mai 2025